

Questions et réponses

Outil de clauses de gestion des matières résiduelles dans les projets de CRD

1- Aviez-vous de l'amiante dans l'un de vos projets? Comment devrait être traité le déchet d'amiante?

Étant donné que l'amiante est considéré comme une « matière dangereuse » et qu'elle doit être enfouie, cette matière ne devrait pas être incluse dans les performances ou les résultats d'optimisation des matières résiduelles. L'amiante et les autres matières dangereuses devraient être gérés à part.

2- Comment ces projets pilotes ont été lancés et financés? S'agit-il d'un mandat de Stratzer auprès de RECYC-QUÉBEC?

Les projets présentés par Construction RDJ ont été partiellement financés par le fonds Écoleader. L'approche de Construction RDJ est de se faire accompagner pour quelques projets au départ pour ensuite être autonome après quelques projets.

3- Une des préoccupations qui se posent chez les donneurs d'ordre public concerne les risques de limiter le marché (nombre de soumissionnaires potentiels) en posant des exigences environnementales pouvant apparaître trop contraignantes. Avez-vous étudié ces impacts?

Deux facteurs devraient être pris en compte avant d'implanter des mesures : les spécificités régionales (ex. : présence ou non de centres de tri de CRD) et implanter des mesures graduellement. Avec des mesures de base, par exemple préparer un PGRC, détourner 50 % des matières de l'enfouissement, le signal est envoyé au marché de l'arrivée de nouvelles exigences et le marché pourra s'adapter.

4- Comme les chantiers sont plus propres, est-ce qu'une diminution des accidents a été notée?

À ce jour, il n'y a aucune donnée précise à ce sujet. Toutefois, il est raisonnable de croire qu'un chantier mieux entretenu contribue à réduire les risques d'accident. En contrepartie, la présence de multiples récipients et de conteneurs pourrait engendrer de nouveaux risques.

5- Est-ce que l'outil inclut une section pour les matériaux aptes au réemploi?

Oui, le réemploi est couvert comme une possibilité dans l'outil. Il peut être inclus dans le PGRC et dans le bilan du projet. Avec la flexibilité de l'outil, cette portion peut être facilement ajoutée lorsque c'est possible.

6- À quelle étape le plan de gestion est-il demandé : au dépôt de soumissions, à la suite de l'adjudication? Pourrions-nous sélectionner un entrepreneur sur la base de la qualité de leur plan de gestion présenté (à titre de critère d'évaluation)?

Un plan de gestion pourrait être demandé au moment de la soumission si un édifice est déjà existant et doit être déconstruit ou démoli. La qualité de ce plan pourrait effectivement être considérée comme un critère, en privilégiant, par exemple, le plan qui maximise le réemploi. Dans une telle situation, un comme un « Diagnostic ressource » (inventaire détaillé de ce qui compose un bâtiment) devrait être soumis avec l'appel d'offres par le donneur d'ordre. Dans la majorité des cas, le PGRC sera fait au moment de l'octroi du contrat.

Pour les constructions neuves, le PGRC devrait être annoncé dans l'appel d'offres qu'il sera exigé au démarrage du chantier et qu'un bilan sera demandé à la fin du projet. Le responsable du contrôle du PGRC devrait également être établi dès le début (ex. : donneur d'ordre, architecte).

7- Les résidus valorisés sont achetés? Par qui? Qui bénéficie de l'argent de cette vente de résidus?

La notion de la propriété des matières résiduelles (et d'éventuels bénéfices de vente) est prévue dans l'outil. Toutefois, le contexte économique des résidus de construction, les résidus (à part des surplus de matériaux neufs ou les métaux) n'ont aucune valeur. Même lorsqu'ils sont recyclés, il est très fréquent que le générateur des résidus doive payer le recycleur pour les accepter. Les coûts de transport, de tri, de conditionnement des matières, ne permettent que très rarement d'en tirer des bénéfices.

8- Est-ce que les donneurs d'ouvrage devraient mettre dans l'appel d'offres des clauses sur des pratiques de gestion obligatoire sur le chantier ou des objectifs de détournement des matières?

Ces deux situations sont bonnes, mais il serait préférable de débiter avec les pratiques de gestion. L'établissement des objectifs peut aussi être une bonne pratique, mais il est important de prendre en considération le contexte du marché. Selon le Bilan de la gestion des matières résiduelles 2021, les centres de tri pouvaient recycler ou valoriser en moyenne 53 % des résidus de CRD. Selon le type de projet, le taux peut être supérieur, mais les efforts devront être plus importants.

Les objectifs devraient également être établis de manière cohérente avec les choix de conception du bâtiment. Le choix des matériaux, l'incorporation de sections préfabriquées, les formes et dimensions des structures auront un impact sur les matières résiduelles.

9- Existe-t-il des projets existants où les choix de conception ont été pensés au début, par exemple en impliquant les firmes d'architecte notamment?

Nous n'avons pas d'exemples pour le moment, mais il est prévu de documenter ce genre de projet dans les prochains mois.

Pour les architectes, l'intégration de l'impact des matières résiduelles est un concept environnemental relativement nouveau. Les efforts ont été plus importants ces dernières années sur l'efficacité énergétique ou autres solutions technologiques.

10- Est-ce qu'on sait quand ça va entrer en vigueur dans les contrats publics?

Il n'y a pas d'obligation pour les organismes publics d'utiliser les clauses de l'outil. Nous laissons la liberté aux différents organismes d'inclure les différentes mesures à leur gré et selon les conditions qui prévalent dans leur région.

11- Pouvez-vous ventiler le bilan de masse des extrants, par filière (réutilisation sur place, réemploi, recyclage, valorisation énergétique) et par catégorie de matières, pour chacun des deux chantiers?

Les résultats par matière ne sont pas disponibles. Pour le projet APPARTenance, 15,36 tonnes de matières ont été générées et 9,78 tonnes ont été recyclées ou valorisées pour un taux de détournement de 64 %. Pour la caserne, 57,65 tonnes ont été générées et 45,55 tonnes ont été recyclées ou valorisées, soit un taux de 79 %.

12- Qui a préparé la vidéo sur le tri des déchets au chantier présenté lors de l'accueil des nouveaux travailleurs? Est-ce accessible?

Il s'agit d'une production privée de Construction RDJ et ne sera pas accessible publiquement. RECYC-QUÉBEC prépare toutefois un projet d'affichage interactif avec le Groupe Désourdy, qui a été le sous-traitant de Construction RDJ. Ces affiches seront rendues disponibles publiquement.

Entretemps, l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ) a une version d'affichage (<https://www.apchq.com/outils/trousse-gestion-des-residus/>). Éventuellement, ils seront arrimés avec le projet du Groupe Désourdy.

13- Avez-vous observé/mesuré des effets positifs sur la productivité du fait que les chantiers étaient plus en ordre, rangés et propres?

Sur la productivité, la question sera abordée dans les rencontres de fin de projet. L'engagement environnemental de Construction RDJ peut avoir une incidence positive sur les travailleurs du chantier.

14- À votre connaissance, est-ce que des villes ou MRC ont adopté ce type de clauses pour l'ensemble des appels d'offres de leur territoire?

Certaines clauses sont effectivement intégrées dans certains appels d'offres de municipalités. RECYC-QUÉBEC suit certains projets de municipalités pour évaluer les impacts des clauses sur les projets. Nous diffuserons de la documentation sur ces projets le temps venu. Comme il est mentionné dans le webinaire, nous suggérons une approche par étape et prendre un projet et ajouter un élément et analyser les résultats avant de l'implanter à d'autres appels d'offres.

Les municipalités peuvent également agir avec d'autres outils pour inciter la saine gestion des résidus de CRD. Elles peuvent réglementer sur la destination des résidus de CRD ou encore utiliser les permis de construction comme leviers de contrôle. Des initiatives en ce sens sont en développement et les résultats seront communiqués par RECYC-QUÉBEC et ses partenaires.

15- Avez-vous déjà testé l'outil avec des entrepreneurs et donneurs d'ordres? Quelle est la réception?

Nous avons transmis l'outil à certains partenaires pour des projets qui sont en préparation et dont les travaux sont prévus en 2026. Les premiers résultats concrets sont attendus à ce moment. Il est à noter que l'outil a été développé et validé par des représentants de différentes associations de donneurs d'ordres et d'entrepreneurs.

16- Faites-vous des projets concernant les infrastructures routières (reconstruction d'une route)? Sinon avez-vous l'intention de faire un projet de ce type?

Pour le moment, il n'y a pas de projets d'infrastructure routière qui sont suivis dans le cadre du déploiement de l'outil. D'autres projets sur les infrastructures sont toutefois en cours en lien avec d'autres actions de RECYC-QUÉBEC. L'outil peut toutefois s'appliquer à tout type de travaux, incluant les travaux d'infrastructures.

17- A-t-on estimé les coûts pour ces ajouts aux devis? L'entrepreneur devra engager plus de personnel (gestion du chantier), la gestion des matières est plus complexe, etc. Également, certaines de ces matières ont une valeur, mais je doute que cette valeur soit soustraite à la hausse des coûts ou est-ce marginal?

Vous pouvez consulter les diapositives 33 et 34 de la présentation pour voir les estimations de coûts selon les projets présentés par Construction RDJ. Étant donné qu'il s'agit d'une première expérience pour l'entreprise, on peut anticiper qu'ils pourront diminuer avec le temps, avec l'expérience et la répétition. Comme il a été mentionné dans le webinaire, la hausse des coûts sera certainement plus grande s'il y a plusieurs facteurs en même temps ajoutés dans l'appel d'offres et si les soumissionnaires y voient beaucoup d'incertitude. En intégrant un élément à la fois par projet, le marché peut s'adapter plus facilement.

18- Est-ce qu'il y a des frais pour l'utilisation de cet outil?

Non, cet outil est totalement gratuit. Il est disponible sur le site internet de RECYC-QUÉBEC. Des mises à jour sont prévues selon les retours d'expérience que nous aurons.